

**Assemblée Générale de la Ligue de Tennis des Hauts-de-France  
du 1<sup>er</sup> décembre 2018  
à Artois Expo à Saint-Laurent-Blangy**

<b>RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL TENNIS FEMININ</b>
--

La saison 2018 fut une année de transition avec la mise en place de la nouvelle Ligue, la formation des commissions et des groupes de travail.

Concernant le Tennis Féminin, notre action a été principalement axée sur les animations et compétitions présentes dans chaque département.

Tout d'abord, les T.M.C. qui rencontrent un vif succès et ce dans chaque série, néanmoins il est indéniable que ces derniers sont beaucoup plus développés sur le département du Nord qui possède un panel de clubs plus important en nombre que les autres.

En effet, 63 T.M.C. ont été proposés lors de la saison 2018 et ont dans leur grande majorité rencontré un vif succès, l'objectif étant toujours le bien être des compétitrices.

Ces T.M.C. se décomposent comme suit : 5 pour les clubs de l'Aisne, 27 pour ceux du Nord, 10 pour ceux de l'Oise, 8 pour ceux du Pas-de-Calais, 8 pour ceux de la Somme et 4 pour le Comité du Nord.

L'Animation phare pour les dames et plus principalement pour les débutantes qui rencontre un succès important est « Les Raquettes F.F.T. ».

Je rappelle que cette animation est réservée aux dames et jeunes filles âgées d'au moins 16 ans de Non Classée à 30/4, les rencontres se jouant en un seul set et avec des balles intermédiaires.

Chaque département a la responsabilité de la mise en place de cette action qui découle sur une phase régionale puis Nationale.

Chaque département ayant une ou plusieurs équipes qualifiées pour la phase régionale en fonction de leur nombre d'équipe inscrites.

Rappelons que même si cette animation possède une phase compétition, les buts recherchés sont la découverte du jeu, le bien être, une cohésion sociale, et l'envie de passer un agréable moment tennistique ensemble.

Pour la saison 2018, après la phase régionale de juin dernier à Marcq-en-Baroeul, ce sont les équipes de Dury (80) et Saint Saulve (59) qui ont défendu notre Ligue à Annecy les 5, 6 et 7 octobre dernier. Malgré leur classement, 30<sup>ème</sup> pour Saint Saulve et 22<sup>ème</sup> pour Dury, nos représentantes ont honoré la Ligue des Hauts-de-France par leur envie et leur dextérité à se surpasser lors de chaque rencontre qu'elles ont eu à jouer.

Bravo à elles.

Pour cette animation, la Ligue a pu enregistrer l'inscription de 83 équipes, nul doute qu'il est possible de faire mieux et d'atteindre très vite le chiffre de 100, pour cela j'invite tous les Présidents et enseignants à en faire la promotion. Il est important de préciser que cette animation est un vecteur important de fidélisation au sein de nos clubs.

Pour la saison 2018, le tennis féminin représente 18 710 licenciées soit 27,16% du total de notre Ligue, se décomposant comme suit : 10 369 jeunes et 8 341 adultes.

Là encore, en profitant des possibilités mise à la disposition de tous par notre Ligue via le pôle développement, mais également par les nombreuses animations pouvant être mises en place, la possibilité de faire venir dans nos clubs ce public via des licences Scolaires ou Découvertes, le cap des 20 000 licenciées dans notre Ligue dans les prochaines années est atteignable.

N'oublions pas dans nos clubs que la présence d'un important contingent féminin amène le plus souvent, joie, beauté et ambiance agréable.

Je compte sur vous.

Je ne peux terminer ces propos en remerciant les C.E.D. de chaque département qui œuvre chaque jour au bon déroulement de nos activités mais également et surtout tous les membres de notre groupe de travail à savoir Mmes Laurence Havard (Aisne), Karine Hallaf (Somme), Carole Malaquin(Oise), Christine Capliez ( Pas-de-Calais) et M. Pierre-Marie Geffroy (Nord).

**Dominique Tricoteaux  
Président du groupe de travail  
Tennis Féminin**